

À l'attention des curés et responsables de communautés religieuses
Pour information aux prêtres, diacres et responsables de services diocésains

Chers amis,

La nuit dernière, le gouvernement a publié un décret autorisant les « cérémonies culturelles » à partir de ce samedi 23 mai, sous certaines conditions. Il invite à reprendre progressivement. Ce n'est que la semaine prochaine, en effet, que les éventuels premiers effets du déconfinement en terme de contagion pourront être constatés.

La décision gouvernementale nous réjouit. Beaucoup aspirent à se retrouver et à prier ensemble. D'autres aussi ont peur de revenir.

Plusieurs paroisses vont célébrer dès demain dimanche, mais toutes ne pourront pas reprendre: il faut en effet garantir les gestes-barrières, la distanciation entre les personnes à l'entrée, à la sortie et dans l'église, la désinfection des objets de culte, le gel hydroalcoolique, le port du masque, etc.. Tous ne sont pas prêts. Avant de prendre la décision pour la paroisse, j'encourage chaque curé à relire le courrier qui vous a été communiqué hier soir, le communiqué du ministère de l'intérieur en pièce jointe, à désigner un responsable laïc pour la mise en œuvre des mesures, et à agir avec prudence et responsabilité.

Ceux des curés qui sont prêts à cette réouverture, définiront le nombre de paroissiens qu'ils peuvent accueillir pour ce dimanche, tenant compte des conditions exigées (au moins 4 mètres carrés par personne) et de la préparation des équipes paroissiales. Le nombre pourra évoluer le dimanche suivant. Et je redis la disponibilité des vicaires généraux aux curés qui rencontreraient des difficultés pour se préparer à l'accueil des paroissiens le dimanche de Pentecôte.

Pour faire tomber les peurs, il nous faut garantir le strict respect des consignes qui nous sont données. D'ailleurs, si les mesures n'étaient pas respectées, la Préfecture peut ordonner la fermeture d'une église.

Ce dimanche est un test. Un processus est lancé. Peu à peu, il va se mettre en place. Avec vous, je confie au Seigneur, cette étape nouvelle de sortie du confinement et les premiers rassemblements.

Qu'Il donne à chacun son Esprit de Lumière, de Force et de Paix.

23 mai 2020

+ Jean-Paul JAMES
Archevêque de Bordeaux, Évêque de Bazas